



VIVRE A

BULLETIN MUNICIPAL N° 20

MOUTHIERS-SUR-BOEME

LE MOT DU MAIRE

=====

Après le coup de force des conservateurs britanniques à propos de la participation de la Grande-Bretagne aux finances de la Communauté Economique Européenne, nous avons cru que la construction de l'Europe était compromise. Tout au contraire, sous la présidence de la FRANCE et tout particulièrement du Président de la République, nous assistons au renouveau du concept européen. Tous

les pays membres reconnaissent aujourd'hui, l'efficacité du travail mené depuis 5 mois. A tel point, que l'idée d'Europe politique vient de s'imposer à tous les esprits. Le terrain est maintenant fertile, il faut y semer, pour nos enfants, les germes d'une véritable construction européenne puissante et indépendante des deux grands blocs.

Le 17 juin prochain, nous aurons l'occasion d'affirmer notre volonté. Alors votons.

précédent bulletin, au budget 84, section investissement figure un chapitre "produit de l'emprunt" par lequel nous sommes obligés de passer pour la réalisation de bon nombre de projets. A ce sujet, nous savons d'ores-et déjà que la Caisse d'Epargne est à même de nous consentir un prêt de 90 000 F sur 15 ans à 10,75% pour la réalisation des travaux d'économie d'énergie, et un prêt de 350 000 F pour la voirie.

MAISON POUR TOUS :

Quelques problèmes purement administratifs nous obligent à prendre une nouvelle délibération sur l'ensemble du projet "Maison pour Tous" et non pas sur chaque tranche de travaux comme initialement prévu. Suite à quoi nous pouvons espérer une subvention de 45% sur le montant de cette réalisation.

DEMANDES DE C.U. :

Trois demandes de CU (une au "petit guillon", une "aux agriers" et une "aux justices") reçoivent un avis favorable.

DIVERS :

La Commune de LA COURONNE nous demande de bien vouloir participer au fonctionnement de son centre de Loisirs, à raison de 15,15 F. par jour et par enfant inscrit.

Le loyer communal, récemment libéré par Melle Michèle CLEMENT est reloué à M. et Mme DAVIET.

La séance devait se clôturer par un débat fort animé concernant le tennis tant et si bien qu'il était décidé une réunion extraordinaire du conseil en date du 18 Mai, avec la participation des membres du bureau du tennis-club.

COMPTE-RENDU

DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 MAI 84

Ce soir là avait lieu une séance peu chargée qui débutait par un bref commentaire de M.le Maire sur la visite des rossellois. Puis chacun des conseillers donnait son opinion, ce qui permit de constater que cette

rencontre laissait une impression d'ensemble très satisfaisante tant pour la population de MOUTHIERs que pour nos visiteurs. Aussi le conseil décida-t-il à l'unanimité d'organiser un prochain voyage à PETITE-ROSSELLE, dès l'an prochain peut-être !!! Ensuite, venaient en discussion les problèmes plus matériels.

DEMANDE D'EMPRUNT :

Comme vous avez pu le constater dans le

FESTIVITES

DU MOIS DE JUIN

9-10 et 11 Juin :

Fratrie de la pentecôte

17 Juin :

Fête des écoles

23 Juin :

Feu de la St Jean

24 Juin :

Courses de lévriers

REUNION
EXTRAORDINAIRE

=====
DU 18 MAI 84
=====

Suite à la convocation de la municipalité, l'ensemble du bureau du Tennis-Club de MOUTHIER (T.C.M.B.) était présent ce soir là. La séance devait commencer par un exposé détaillé de M. GARIN relatant la naissance et le fonctionnement du Club. Après une longue discussion, les parties en présence devaient tomber d'accord sur la convention suivante :

- 1) la gestion est confiée au S.C.M. section tennis
- 2) pendant la durée de la convention le T.C.M.B. assurera l'entretien des installations et l'application du règlement.
- 3) cette convention d'une durée de 2 ans tacitement reconductible peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties suivant un préavis de 3 Mois.
- 4) le montant des cotisations sera établi sur proposition du bureau du T.C.M.B. et par délibération du conseil municipal.
- 5) les gros travaux de réparation seront pris en compte par la Commune.

Cette convention est adoptée à l'unanimité.

S.C.M. SECTION DANSE

La saison va bientôt se terminer, nous serions reconnaissants à toutes les personnes ayant bénéficié des cours de danse cette année, de nous faire part de leurs suggestions, critiques et projets afin d'organiser les cours de la rentrée prochaine. Nous invitons toutes les personnes intéressées par une activité de danse à l'Assemblée générale le 21 JUIN A 20 H 30 à la Mairie de MOUTHIER.

MOUTHIER
A TRAVERS LES AGES

=====
LA GROTTTE DITE DE LA
CHAIRE A CALVIN

Après la publication de la magnifique plaquette réalisée par M. DUPORT il est bien difficile au profane que nous sommes de parler de notre grotte de "la chaire à Calvin". Nous nous bornerons donc, avec une grande modestie, à rappeler simplement l'essentiel.

Ce bas-relief d'époque magdalénienne est considéré comme un des plus beaux d'Europe. Chaque été, des touristes viennent parfois par cars entiers demander à le visiter et il n'est pas certain que nous, habitants de Mouthiers, nous soyons conscients du trésor que nous possédons ainsi sur notre commune. C'est pourtant la seule oeuvre d'art pariétal qui se trouve encore en place en Charente et c'est une oeuvre qui parle beaucoup aux spécialistes. La frise représente des chevaux. C'est aussi une scène d'accouplement dans laquelle les préhistoriens voient une sorte de rite de la fécondité. Des restes de peinture ocre montrent que nos lointains ancêtres alliaient la peinture à la gravure.

La frise a traversé les siècles bien protégée par des couches qui s'y déposant à diverses périodes de l'époque magdalénienne en protégèrent la conservation. Le travail de dégagement fut effectué avec de grandes précautions.

M.P. DAVID qui la découvrit en 1927 précise que ce

travail "a été effectué avec des burins de buis ou de cormier et de légers maillets pour enlever la brèche stalagmatique dont l'épaisseur dépassait par endroits 10 cm". Malheureusement, au contact de l'air, se forment des dépôts qui l'altèrent quelque peu. Un motif isolé, tout à fait distinct de la frise de chevaux, représenterait une tête de félin inachevée. La photo très nette de cette tête ainsi qu'un très beau moulage de la frise se trouvent au petit musée de MOUTHIER.

Les premières fouilles (1867) effectuées par MM. TREMEAU DE ROCHEBRUNE et beaucoup plus tard (1910) par M. CHAUVET ont en outre permis d'amener au jour les objets suivants :

- une lampe magdalénienne ressemblant un peu aux lampes à huile en terre que l'on a trouvé dans les fouilles de Carthage en Tunisie.

- un harpon avec, à droite et à gauche, des crans appelés "barbelures".
- les restes d'un foyer.

Et probablement d'autres objets tels que burins, racloires, hachettes ...

L'homme préhistorique était intelligent et ingénieux ; il avait le pouvoir de fixer les images avec vérité. Il avait le culte des morts (ce fut démontré par la découverte de nombreux tumuli, celle aussi de certains rites de funérailles), donc une pensée et une spiritualité. Nous pouvons donc nous reconnaître comme ses descendants et ses héritiers et, vu sous cet angle, cela devient assez émouvant.

G. PERIN.

FETE DES MERES

Le Dimanche 27 Mai, à l'occasion de la fête des mères, la médaille de la famille française a été remise à Madame Monique NOMPEX du "Portail".

SUCCES DES STAGIAIRES

Huit de nos jeunes stagiaires ont subi récemment les épreuves du C.F.G. (Certificat de Formation Générale qui est l'équivalent du vieux

DU COTE DE L'ECOLE

Les écoliers de MOUTHIER, accompagnés de leurs institutrices, Mme RIVET et Mme TRIGEAUD viennent de passer une semaine à la maison familiale de la Charente, à LA BOURBOULE.

Les journées se partageaient entre le travail scolaire et de belles promenades favorisées par un temps magnifique. Ils ont pu voir le château de MUROL, les lacs GUERY, LE CHAMBON et PAVIN ; la fontaine pétrifiante de ST NECTAIRE les a beaucoup intéressés ainsi que la fabrication du fromage ST NECTAIRE fermier, qu'ils ont pu ensuite déguster au cours des repas.

Les joies de la neige n'ont pas été oubliées avec les parties de luge et la montée en téléphérique au sommet du Puy de Sancy qui a été pour beaucoup une agréable découverte mêlée d'un peu d'appréhension.

Les participants remercient la municipalité de MOUTHIER, les parents, le Directeur et le Personnel de la Maison Familiale, ainsi que le chauffeur du car qui les a accompagnés pendant cet agréable séjour.

certificat d'études). Ils ont été admis tous les huit. Ce sont, par ordre alphabétique :

BASLAND Isabelle
BASLAND Sylvie
FRUGIER Sylvie
GUERIT Laurent
LAPHILIPPE Monique
MANDIN Stéphane
NOMPEX Isabelle
PERONNET Nadia

Félicitations aux stagiaires, à leur animatrice, Mme WENNAGEL et à leurs formateurs.

dépôt légal Juin 1984

«Petite Rosselle» : au refuge de l'amitié

CHARENTE LIBRE du 7 Mai 1984

NOS AMIS ROSSELLOIS
SONT REPARTIS

C'ÉTAIT en 1944, ils étaient plus d'un millier de Mosellans réfugiés à Mouthiers qui doublait ainsi sa population. Ils venaient de Petite Rosselle, une commune minière, située sur la frontière allemande à 5 kilomètres de Forbach, qui compte aujourd'hui 7.200 habitants. Ils allaient, pour beaucoup, dans l'épreuve se lier d'amitié avec leurs hôtes charentais. Ils allaient même, à l'occasion, unir leurs destinées. M^{me} Dussidour, une retraitée de Mouthiers s'en souvient fort bien. Sa fille n'attendait pas épousé «un-gars-de-là-bas» M. Haimz. Et elle n'est pas la seule dans ce cas. Les exemples abondent. Si bien que quarante ans après, on se rappelle encore, et on perpétue les liens. Il y a quatre ans, en mai 80, c'est la municipalité de Mou-

thiers qui a signé, à Petite Rosselle le serment de jumelage entre les deux communes. Et ce week-end ce sont une cinquantaine de Mosellans, conduits par leur maire, M. Ruby qui séjournent dans des familles de Mouthiers. Histoire de sceller définitivement l'union entre les deux.

Pour marquer d'une pierre blanche - au propre comme au figuré cet événement - samedi les maires respectifs, M. Germon, de Mouthiers et M. Ruby ont dévoilé ensemble la plaque d'une nouvelle place baptisée «Petite Rosselle». Tout simplement. Et pour ajouter encore à l'événement, on a planté à proximité, un «prunus Erecta» choisi par les Mosellans pour prendre racine sur le sol de Mouthiers. Symbole, un de plus, de l'amitié.

Et tous les conseillers - hommes et femmes, car *«les métiers, n'ont pas de sexe»*, disait en aparté M. Germon - ont participé pareillement à cette plantation.

Ensuite, le cortège où l'on reconnaissait également M. Arnaud, conseiller général, s'est rendu au monument aux Morts puis à la mairie pour lever son verre, comme on se doit en pareil cas. Puis on a beaucoup échangé. Et ce n'est qu'un (nouveau) début car il se murmure déjà que l'an prochain les gens de Mouthiers pourraient bien se retrouver à Petite Rosselle. Ne reste-t-il pas là bas, en effet, un square Mouthiers à inaugurer... Et n'est-ce pas là, une raison de plus, pour voyager !

S.C.

Ce furent 2 journées bien remplies qu'ont passé avec nous nos amis lorrains. Certains d'entre nous ont pu les voir, sinon faire leur connaissance, au cours de l'inauguration de la place «PETITE-ROSSELLE» ou pendant le vin d'honneur qui a suivi.

Nombreuses sont, sans doute, les familles qui auraient souhaité héberger quelques uns de nos amis afin d'établir des liens avec eux.

Sur 51, 23 avaient déjà des correspondants à MOUTHIER et 10 souhaitaient loger à l'hôtel. Il en restait donc 18 à loger, ce qui nécessitait 9 familles d'accueil supplémentaires.

Des personnes, conseillers municipaux ou autres, s'étant spontanément manifestés, il n'y a pas eu lieu de lancer un appel général, et nous en sommes désolés. Les fautifs sont nos amis qui sont allés à l'hôtel. Nous le leur interdrons la prochaine fois qu'ils viendront.

Voici une page tournée. La prochaine sera la visite des Moustériens à PETITE-ROSSELLE l'année prochaine, en train, ou peut-être en charter! Nous en reparlerons.

Nous remercions Monsieur VALLAT pour la magnifique plaque de pierre qu'il a sculptée avec les armes de PETITE-ROSSELLE et de MOUTHIER (de la Rochandry plus exactement) et qu'il a offerte à la Commune. Sont aussi remerciées les personnes qui ont nourri et hébergé nos amis.

J.L.

de solidarité, ce qui éviterait peut-être, plus tard, que nous soyions contraints à une solidarité forcée beaucoup plus rude.

J.L.

Combien de chômeurs à la fin de l'année ?

Emplois supprimés chez Citroën :

Licenciements : Citroën place la barre à 3.000

... et inquiétude chez Michelin

Leroy-Somer

Plan d'austérité sévère pour préserver l'emploi

La crise de la sidérurgie

Tous ces licenciements, toutes ces suppressions d'emplois réalisés ou à venir, à qui est-ce la faute? A la crise, et "aux autres" bien sûr? Et pourquoi n'est-ce pas un peu aussi de celle à chacun d'entre nous?

A chaque fois que nous achetons étranger, nous donnons du travail à un ouvrier étranger, mais il y a toutes les chances pour que nous envoyions aussi un ouvrier français au chômage!

En France, lorsqu'il se vend 2 voitures françaises neuves, il se vend 1 voiture étrangère ce qui représente donc 50% des ventes de voitures françaises sur le marché national. Si tel n'était pas le cas y aurait-il besoin de licencier des

milliers d'ouvriers chez Talbot, chez Citroën, ou d'arrêter les embauches chez Renault?

Il y a sans doute de bons arguments qui font choisir étranger (c'est mieux, c'est moins cher..) mais il y en a aussi de moins bons. Les raisons ne sont-elles pas plus subjectives qu'objectives? N'y a-t-il pas une part de mode, voire de snobisme? Une automobile whisky cela fait mieux qu'une automobile cognac. Les autos sont construites avec pas mal d'acier... et elles ont cinq pneus.

Celles qui viennent de l'étranger ne comportent certainement pas d'acier lorrain ou de pneus Michelin. D'où, en partie les titres relevés dans la presse. Tout se tient!

CHORALE

La chorale de MOUTHIER a participé à l'une des 14 manifestations organisées à travers la Charente sous l'égide de l'ADDM (Association Départementale pour le Développement Musical de la Charente).

Elle a donc animé la soirée du samedi 26 Mai, à l'église de CHAMPAGNE-MOUTON en compagnie de la chorale de PLEUVILLE.

Les personnes de MOUTHIER qui ont assisté à cette soirée ont apprécié la qualité des 2 chorales et ont été enthousiasmées par la prestation de la nôtre qui a agréablement surpris et fait forte impression sur tout le monde.

Merci aux choristes et à leur animatrice, Mme BLANLŒUIL. Mais il serait souhaitable que cette chorale se fasse connaître à MOUTHIER.

J.L.

Mais l'automobile n'est que l'aspect voyant du problème. Pour bien d'autres équipements, vêtements ou objets, nous pourrions nous interroger sur notre comportement d'acheteurs -et je m'inclus bien sûr dans le "nous". ce serait faire preuve, volontairement,

VISITE DE PETITE-ROSSELLE A MOUTHIER-SUR-BOEME

LES 5, 6 et 7 MAI 1984

DISCOURS DE NOTRE MAIRE, Monsieur GERMON

"Il y a 45 ans, les habitants de MOUTHIER et de PETITE-ROSSELLE scellaient, dans la solidarité, l'amitié dont nous témoignons aujourd'hui.

Il ne m'appartient pas ici, moi qui n'étais pas encore né à cette époque, de rappeler ce que furent ces moments difficiles et exaltants, mais il nous appartient d'en retenir le message.

En ce jour du 5 Mai, je ne puis m'empêcher de penser à ce 8 Mai dont nous célébrerons mardi l'anniversaire. Quel symbole, en effet, qu'en quelques jours, nous puissions commémorer le début de la guerre (votre arrivée à Mouthiers début septembre 1939), et la fin de celle-ci le 8 Mai 1945! D'un coup de la pensée, nous pouvons survoler le début et la fin d'un drame et prendre le recul nécessaire pour en tirer les enseignements.

Il n'est pas d'exemple de peuples soumis par la force à la volonté d'un autre, qui n'ait su, tôt ou tard, s'en dégager. Cette leçon de l'histoire devrait porter à la réflexion toutes les forces d'occupation partout dans le monde.

La force des armes exercée dans ce but depuis 12 siècles, n'a pas réussi à rassembler les nations de l'Europe. (Hitler pas plus que Napoléon, n'a pu réussir dans cette voie).

Ce n'est pas à vous, Lorrains, que je rappellerai que l'histoire, depuis Charlemagne, a tenté de constituer la communauté que nous envisageons de construire maintenant. Vous en avez, plus que tous les autres, subi les flux et les reflux.

Mais nous avons maintenant la certitude que, seul le rassemblement élaboré avec la volonté des peuples et non pas contre elle, peut construire une union durable.

L'Europe toute entière l'a, je le crois, définitivement compris, et l'année 1984 sera, je l'espère, l'année d'un sentiment européen fort qui trouvera son expression dans le scrutin de Juin prochain.

Forts de votre histoire, vous, Lorrains, mais nous aussi, Monastériens, par la connaissance que nous en avons, nous aurons à cœur de travailler pour que l'Europe des Nations devienne l'Europe des Peuples.

C'est, nous le savons tous, la seule planche de salut.

Vive PETITE-ROSSELLE et MOUTHIER réunies!

Vive la FRANCE!

Vive l'EUROPE! "

DISCOURS DU MAIRE DE PETITE-ROSSELLE, Monsieur RUBY

" A quelques jours du 4^o anniversaire du jumelage de nos deux localités, nous nous retrouvons aujourd'hui auprès de nos amis de MOUTHIER/BOEME.

Des liens se sont créés entre les familles qui ne se connaissaient absolument pas et qui, pour la plus grande partie, ont été consolidés. Ce retour, je dirais dans notre commune d'adoption, me rappelle curieusement notre premier contact de 1939. A cette époque, nous étions chassés par l'arrivée des troupes allemandes et au retour dans notre localité, nous avons retrouvé une commune sinistrée, dévastée.

Aujourd'hui, nous revenons chez vous en ayant au fond de notre cœur une certaine appréhension, voire de la tristesse.

Une nouvelle fois, notre région déjà si durement touchée par les différentes récessions va être sacrifiée, sinistrée, dépouillée. Une nouvelle fois, la population lorraine va supporter le maximum de la politique de restructuration industrielle.

Ceux qui ont toujours répondu présent à l'appel de la France et dont beaucoup ont fait le sacrifice suprême sont une nouvelle fois délaissés. Nous ne sommes pas loin de reprendre le chemin de l'exode. Une petite différence existe néanmoins. Nous savons maintenant que dans une autre région française, nous avons des amis qui nous connaissent et de ce fait, connaissent les Lorrains.

Si, durant ces derniers temps, les contacts des deux municipalités jumelées étaient moins suivis, c'est que chacun était confronté à de nombreux problèmes. Certes, des changements sont intervenus au niveau de la composition des assemblées municipales, mais je suis persuadé que l'amitié existant entre les deux localités est restée inchangée.

Un orateur athénien célèbre, Isocrate, a dit un jour : "nous éprouvons l'or dans le feu, nous discernons nos amis dans l'adversité". Ces paroles peuvent être appliquées aux habitants de MOUTHIER qui ont tant fait pour les Lorrains.

Aussi, j'ose espérer qu'à l'occasion de cette rencontre, nous puissions raviver cette fraternité au niveau des plus jeunes pour que cette amitié qui a vu le jour au cours d'une époque difficile, demeure au-delà des générations.

Je voudrais saisir l'occasion pour réitérer mes remerciements à mon ancien collègue et maire de MOUTHIER M. Gilles PLOQUIN ainsi qu'à son conseil de l'époque, pour leur décision ayant permis ce jumelage et de ce fait, le rapprochement des deux régions françaises et de leurs habitants dans l'amitié."